L'argent solidaire : épargner aussi pour les autres ?

19 novembre 2009 / Auditorium / 14h45

Rodney SCHWARTZ
Président Directeur Général CLEARLYSO (Royaume-Uni)

Emmanuel GAUTIER
Asset manager NATIXIS (France)

François DE WITT
Président Finansol (France)

M. DE WITT introduit la conférence par la définition de l'argent solidaire et plus particulièrement son but pour l'investisseur : donner du sens à son placement.
A partir de cette redéfinition de la problématique, les deux intervenants ont pu tour à tour s'exprimer sur leur vision personnelle de l'argent solidaire et sur les applications qu'ils mettent en œuvre dans leur entreprise ou association.

« La solidarité : un concept variable d'un pays à l'autre. »

M.SCHWARTZ a débuté son intervention sur la notion de solidarité. Il a souligné l'absence de définition de la solidarité en anglais et a donc cherché une définition dans le dictionnaire qui se trouve être la suivante :
« Sentiment de communauté vis-à-vis de tierces personnes».
La solidarité est un concept spécifiquement français qui s'étend à la culture anglo-saxonne en s'adaptant à cette dernière. Pour cet ancien banquier d'affaires, l'argent solidaire ne représentait pas un mode de développement évident à priori.
Afin de mieux cerner cette notion abstraite pour lui et sa culture, M.SCHWARTZ a ensuite évoqué des exemples de solidarité telle qu'il en existe autour de lui :

- *Commerce équitable* : solidarité envers les pays en voie de développement pour maintenir des prix acceptables pour les producteurs locaux. Exemples d'entreprises qui utilisent cette voie de placement solidaire : Café Direct, Divine
- *Coopérative* : mutualisation des moyens financiers, le résultat étant redistribué aux adhérents. Exemple : Phone Coop
- *Solidarité envers les membres du personnel :* les actions de l'entreprise orientées en faveur du personnel (crèches d'entreprise) ou solidarité par le concept de direction partagée entre les membres du personnel (exemples : Lock Fyne ou John Lewis partnership). Dans ce dernier cas, les membres du personnel sont les propriétaires et assurent la gestion, la gouvernance et la stratégie de l'entreprise. La principale conséquence est un salaire plus équitable entre les employés.

L'argent solidaire : épargner aussi pour les autres ?

19 novembre 2009 / Auditorium / 14h45

- *Entreprise durable :* elle s'investit pour les générations à venir en mettant en œuvre des pratiques dont l'objectif est le changement des mentalités pour relever les défis liés à la planète en danger. En adéquation avec ces valeurs, l'entreprise durable, présente logiquement une comptabilité transparente. Exemples : Solar Century et Green Thing.

En conclusion de son intervention, M.SCHWARTZ souligne l'importance de la solidarité économique pour une évolution durable de l'économie mondiale. Il existe des défis de durabilité à relever d'un point de vue environnemental (nous vivons au-dessus de nos moyens) mais également économique. Pour M.SCWARTZ, la crise que le monde traverse résulte d'un modèle économique non durable. Selon ses dires, aucune solution n'est à attendre des nations les plus économiquement influentes. Il marque ainsi, l'importance de la responsabilisation citoyenne de chacun. L'investissement solidaire est l'une des manifestations de cette responsabilité.

« L'épargne solidaire en France »

M.GAUTIER travaille chez Natixis qui gère des actifs du groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne à hauteur de 300 milliards d'euros depuis 25 ans. NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) «Solidaires» gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO). L'épargne salariale ainsi décrite permet d'associer le salarié à l'entreprise pour laquelle il travaille : il a le choix d'investir ou non dans un fonds solidaire.

En France, un fonds solidaire se définit comme un fonds socialement responsable, c'est-à-dire investi dans une ou plusieurs entreprise(s) agréée(s) par une préfecture. Cet investissement solidaire, ne

peut pas dépasser 10% de l'investissement total de l'entreprise, les 90% restants étant gérés de façon classique sur le marché standard. Ce chiffre de 10% s'explique par le fait que c'est un placement à risque car il contribue au développement de petites entreprises solidaires moins stables. Cependant, s'agissant d'un investissement, il ne peut se faire à fonds perdus et doit amener un retour sur investissement. Les impacts d'une épargne solidaire sur la performance financière de l'entreprise sont limités par l'investissement sur le marché standard.

M.GAUTIER cite plusieurs outils d'investissements qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un investissement solidaire :

- Fonds propres : achat d'actions d'entreprises solidaires
- Microcrédits : prêt de sommes d'argent limitées (en général ils sont utilisés pour le financement d'entreprises dans des pays en voie de développement)

L'argent solidaire : épargner aussi pour les autres ?

19 novembre 2009 / Auditorium / 14h45

- Investissement dans le foncier d'une entreprise solidaire
- …

Les crises spéculatives n'atteignent pas ces investissements (non spéculatifs).

M.GAUTIER évoque ensuite le contexte français plus favorable au développement des entreprises solidaires que dans le reste de l'union européenne. Ainsi, en France, 1 ,6 milliards d'euros sont engagés dans l'épargne solidaire. Il ajoute que les fonds solidaires d'épargne salariale deviendront certainement obligatoires dans toutes les entreprises. Certaines grandes sociétés se sont déjà engagées dans les fonds solidaires, comme CARREFOUR.

Les bénéficiaires de ces fonds solidaires sont variés. Par exemple :

- Habitat solidaire : rénovation de logements pour des familles en difficultés qui disposent d'un logement à loyer inférieur à celui du marché et d'un accompagnement pour la recherche d'emploi.
- Maison de retraites et centres de soins solidaires : le but commun est de faciliter la vie en communauté de personnes en souffrance sociale et/ou dépendantes.
- Entreprise à vocation d'insertion de personnes
- Entreprises engagées dans le développement durable avec par exemple les énergies renouvelables.

Pour finir, M.GAUTIER fait remarquer que les enjeux de l'investissement solidaire reposent sur le développement d'une population d'investisseurs responsables réalisant des placements à long terme. Cela dans le but de favoriser l'émergence d'entreprises solidaires économiquement viables. Il rappelle également que la solidarité ne doit pas se limiter à la recherche de performances économiques et environnementales.

« Qu'en est-il des interrogations du public ? »

La conférence se clôture par un débat avec le public.

- *Première question : Pourquoi les investissements solidaires sont-ils plafonnés ?*

Réponse : La limite est légalement fixée. Elle s'explique par la nécessité de prudence car c'est un investissement non côté. En cas de difficultés, l'épargne ne peut être récupérée.

- *Deuxième question : Comment donner un sens à un investissement solidaire si on est incertain de ce dans quoi sont investis les 90 autres pour cent ? Par exemple, il semble illogique de les investir dans l'armement qui rapporte beaucoup.*

Réponse : Il s'agit du rôle du Conseil de Surveillance que de veiller à la destination des 90% d'épargne restants.

Finalement, l'ensemble des intervenants a noté l'imprécision de la définition légale de l'entreprise solidaire. Actuellement, il suffit d'employer un minimum de 30% de personnes en réinsertion et que le salaire du dirigeant soit inférieur à quatre fois celui des

L'argent solidaire : épargner aussi pour les autres ?

19 novembre 2009 / Auditorium / 14h45

salariés pour constituer une entreprise solidaire. Il serait donc souhaitable d'intégrer le secteur d'activité de l'entreprise et des indicateurs de mesure sur l'importance que la solidarité prend pour cette entreprise.

Joaquim MELO

Fondateur et Dirigeant – Banco Palmas (Brésil)

Joaquim Melo, ancien séminariste, habite dans le Conjunto Palmeiras, banlieue de Fortaleza, dans le Nordeste brésilien. Dans les années 70, le Conjunto Palmeiras était une favela aux baraques de paille, d'argile et de bois, sans eau courante, ni assainissement, sans électricité et frappée par les épidémies. Dans les années 80, les résidents ont commencé à organiser une association pour construire des maisons, des rues, des ponts, des égouts et ainsi de suite.

Dans les années 90, le Conjunto Palmeiras a été urbanisé ; de ce fait, les habitants ont commencé à avoir des frais pour payer l'eau, l'électricité, les impôts… Le quartier s'est développé mais les moyens financiers des habitants n'ont pas augmenté en conséquence. Les habitants ont donc commencé à déménager. Ils se sont demandés : « pourquoi sommes-nous pauvres ? » Joaquim MELO a répondu à cette question : « nous sommes pauvre parce que nous achetons nos produits à l'extérieur du quartier ».

Les habitants du Conjunto ont dressé une cartographie du quartier« qu'est-ce qui est consommé ? Où est-ce acheté ? Est-ce que les habitants pourraient produire ce qui est acheté à l'extérieur, dans le quartier ? » Ils ont constaté que la dépense pour le quartier avec des commerces était d'un million deux cent mille reais (la monnaie brésilienne) le quartier n'était donc pas pauvre.
Ils arrivèrent à une thèse centrale : il n'y a pas territoire pauvre économiquement, il n'y a que des territoires qui perdent leurs richesses internes et tous les territoires sont porteurs de développement économique. D'où l'idée de créer une monnaie, **le palmas**, utilisable seulement dans le quartier ; ce qui permet une relocalisation de l'économie. Un système de prêts à la production et à la consommation a également été créé, avec de très faibles taux d'intérêts, pour développer les échanges. Ainsi, en 1998, est née la Banque Palmas.

Cette banque est contrôlée par la population et a été lancée avec 2.000,00 reais. La stratégie de la Banque Palmas est de fournir des crédits pour la production et la consommation locale et de générer ainsi des revenus.
La banque est associée à la Banque Centrale du Brésil, la plus grande banque du Brésil, et utilise son système informatique. La banque prête jusqu'à

L'argent solidaire : épargner aussi pour les autres ?

19 novembre 2009 / Auditorium / 14h45

10.000,00 reais pour aider une personne à démarrer une entreprise ; au préalable un analyste aura examiné le marché du quartier pour savoir s'il est intéressant d'ouvrir cette entreprise et examiné également si la personne est fiable. Ceci, par questions posées aux habitants qui connaissent la personne : c'est le « pacte social ». La banque travaille avec le real et le palmas, mais aucun taux d'intérêt n'est pratiqué avec le palmas.
La monnaie palmas permet de réduire les coûts : une réduction de 5% est appliquée sur la valeur du produit.

Pour la plus grande partie de la population, ce système a contribué à l'amélioration de la qualité de vie du quartier. Aujourd'hui, au Brésil, il y a 52 banques communautaires comme la Banque Palmas dans 11 Etats.

Joaquim Melo a conclu en disant que la consommation consciente commence par la consommation locale et que ses ennemis sont les gens qui ne croient pas aux pauvres.